

## LES RACES DE CHIENS DANS LA LITTÉRATURE NATURALISTE FRANÇAISE DU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE

par Hélène Nunes<sup>\*</sup> et C. Degueurce<sup>\*\*</sup>

<sup>\*</sup> Docteur vétérinaire, 174 rue d'Aulnay 92350 Le Plessis Robinson ; [helene.nunes@laposte.net](mailto:helene.nunes@laposte.net)

<sup>\*\*</sup> Professeur, Musée Fragonard, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 7 avenue du Général de Gaulle, 94704 Maisons-Alfort ; [cdegueurce@vet-alfort.fr](mailto:cdegueurce@vet-alfort.fr). Communication présentée le 28 mai 2005.

**Sommaire :** La littérature naturaliste française du XVIII<sup>ème</sup> siècle a ménagé une large place aux animaux domestiques, et notamment au chien, animal d'utilité de première importance à cette époque. Les auteurs ont consulté l'ensemble des ouvrages naturalistes conservés dans le fonds ancien de la bibliothèque de l'Ecole d'Alfort. Ils ont pu identifier les descriptions de vingt-deux races de chiens. Elles se répartissaient dans trois grands groupes : les chiens de berger, de garde et d'utilité, les chiens de chasse, et les chiens de compagnie ou d'agrément. Ces races de chiens devraient plutôt être considérées comme des types morphologiques, car les descriptions étaient sommaires et les types n'étaient pas fixés. Cependant l'importance du chien dans la société de l'époque était déjà incontestable.

**Mots clés :** Dix-huitième siècle - Histoire - Chiens de berger - Chiens de chasse - Chiens de compagnie

**Title:** Dog breeds in the eighteen century as described in French naturalistic literature.

**Content:** The French naturalistic literature of the 18th century was particularly involved in describing the domestic animals. The authors studied all the relevant books available in the Alfort National Veterinary School library to describe 22 dog breeds. Three groups were defined: sheep/guard dogs, hunting dogs and pet dogs. History, morphology and uses of each breed were specified. These dog breeds were considered to be morphological types; descriptions were scanty and standards had not been established. Nevertheless dog importance in the 18th century society was already indisputable.

**Key words:** Dog breed - Eighteen century - History - Pet dogs - Sheep dogs - Hunting dogs

Les premiers exemples de classement des races canines en fonction de leur emploi remontent au XIV<sup>e</sup> siècle dans le *Livre de la chasse* de Gaston Phoebus, comte de Foix, puis au XVI<sup>e</sup> siècle dans l'ouvrage de Du Fouilloux [17]. Ces classements évoluèrent au cours des siècles et particulièrement au

XIX<sup>e</sup> siècle grâce au travail de Pierre Megnin, vers 1890, ainsi qu'à celui de Le Coulteux de Canteleu et son ouvrage intitulé *Manuel de la Vénérerie française*, publié en 1870, à une époque où les expositions canines devenaient de plus en plus courantes. La première eut lieu à

Londres en 1861. En France, ce fut à Paris, en 1863, au Jardin d'Acclimatation, tandis que les premières sociétés canines britannique et française élaboraient les standards d'un certain nombre de races. Mais les standards ne furent fixés qu'au XX<sup>e</sup> siècle, même si, par la suite, ils continuèrent d'évoluer.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle des Lumières, est la période choisie pour cette étude consacrée aux races de chiens, car ces animaux étaient déjà le sujet de nombreux ouvrages. Les auteurs tels que le Comte de Buffon, Valmont de Bomare, Daubenton, Buc'hoz (Buchoz), Diderot et d'Alembert, publièrent des textes assez généralistes. Ils envisageaient le chien parmi d'autres animaux, alors que d'autres ouvrages (spécialement de vénerie) ne traitaient que des chiens de chasse.

Cet exposé, qui résume l'essentiel d'une thèse de Doctorat vétérinaire parue en 2005 [24], a pour objectif de réunir et de présenter les caractéristiques tant morphologiques qu'utilitaires des chiens présents en France au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## METHODE

La majorité des ouvrages référencés dans cette étude proviennent du fonds ancien de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA). Seul l'ouvrage de Cuvier provient du fonds numérisé de la Bibliothèque Nationale de France.

Les ouvrages du fonds ancien de l'ENVA sont rangés par siècle et sont à dominante naturaliste et vétérinaire. La recherche présentée ici s'est limitée à une trentaine d'ouvrages, considérés comme les plus significatifs du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme ces ouvrages sont fragiles, la photocopie était impossible et ils ont donc été photographiés, ces photos servant ensuite à leur étude.

Nous n'avons pas rencontré d'ouvrage spécifiquement consacré au chien. Les

œuvres écrites par le comte de Buffon [8], Valmont de Bomare [29], Buchoz [7], Diderot et d'Alembert [16] étaient généralistes et constituaient des formes d'encyclopédies. Au contraire, d'autres auteurs comme D'Yauville [11] ou Gaffet de la Briffardière [18] ne traitaient que de la chasse, et donc des chiens de chasse. Dans un autre ouvrage, Daubenton ne traitait que des chiens de berger [14].

Notre travail a laissé une large place aux citations des auteurs, citations que nous avons collationnées et agrémentées des illustrations provenant en partie des photographies faites à partir des ouvrages du fonds ancien de l'ENVA, et l'autre partie du fonds numérisé de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.

## LES NOTIONS D'ESPECE ET DE RACE - EVOLUTION DU CHIEN ET DISTINCTION DES RACES

Avant d'énumérer les races de chiens, il est nécessaire de présenter brièvement les notions de classification utilisées par les naturalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement le classement de Buffon relatif aux influences du climat qui fut constamment repris par ses contemporains. Il conditionne la présentation des races canines.

### Nomenclature

La classification de Linné était évoquée dans le *Système naturel du règne animal* [5]. Le chien appartenait à la classe des Quadrupèdes et plus précisément des Quadrupèdes digités. Les naturalistes regroupaient dans le genre *Caninum*, les chiens domestiques, le loup, le renard.

Buffon [8] avait essayé en vain d'accoupler le renard et le chien, ainsi que le loup et le chien. Il en conclut que le chien n'était pas le descendant du loup ou du renard et que ces animaux n'avaient aucun lien. Il

s'agissait selon lui d'espèces distinctes, et il s'opposait ainsi à la classification de Linné.

Chaque espèce animale recevait une dénomination particulière et il évitait les noms composés. Les animaux étaient présentés dans un ordre déterminé par la nature de leurs rapports avec l'homme, et quelquefois de leurs rapports entre eux.

Pour la grande majorité des auteurs, la notion d'espèce était déjà bien acquise. Il était admis que les animaux d'une même espèce avaient une anatomie constante, pouvaient se reproduire entre eux et donner des sujets féconds. Les chiens faisaient donc partie du même groupe car ils répondaient à ces règles, même si des différences morphologiques importantes existaient, impliquant notamment la taille et la conformation.

La notion de race était également acceptée. Deux individus de même race produisaient des descendants identiques à leurs géniteurs, alors que le croisement de deux individus de races différentes restait aléatoire [4]. Ce descendant était appelé « métis ».

Buffon dénombrait dix-sept races principales de chiens et treize variétés de métis. Les dix-sept races étaient le chien de berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien d'Islande, le chien de Laponie, le mâtin, les lévriers, le grand Danois, le chien d'Irlande, le chien courant, les braques, les bassets, les épagneuls, le barbet, le petit Danois, le chien-turc et le dogue.

Les treize autres races métisses étaient le chien-turc métis, le lévrier à poil de loup, le chien-bouffe, le chien de Malte ou bichon, le roquet, le dogue de forte race, le doguin, le chien de Calabre, le burgos, le chien d'Alicante, le chien-lion, le petit barbet et l'artois.

Selon Buffon [8], à l'origine, les différents croisements étaient dus au hasard. Mais, pour les chiens de compagnie, les

croisements étaient recherchés afin de créer de nouvelles races. Au contraire les chiens de chasse qui avaient des qualités avérées étaient constamment perpétués. Ils n'étaient pas mélangés afin de ne pas les dégénérer.

### **Origine des chiens selon Buffon**

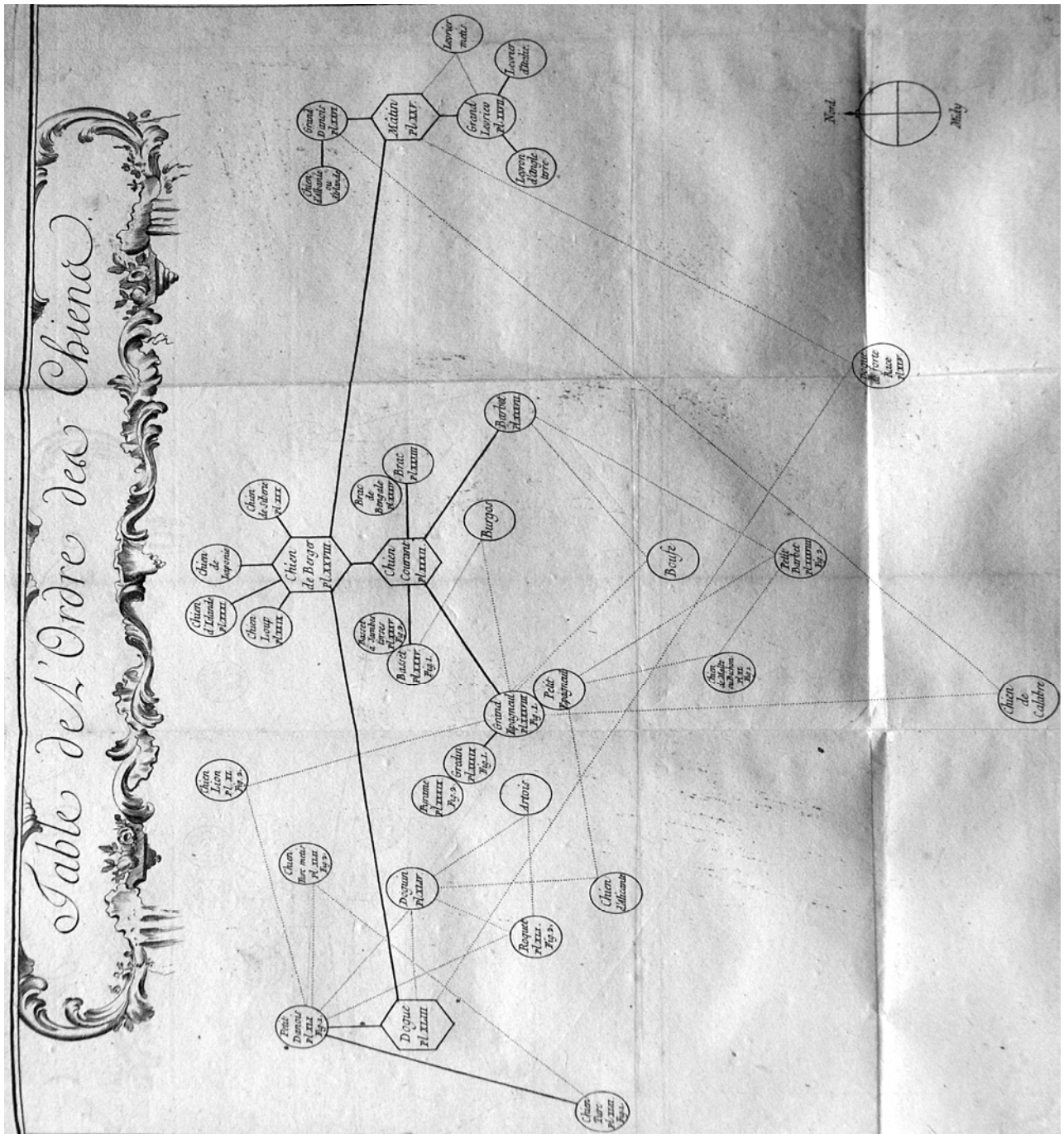
Buffon tenta de décrire et d'expliquer l'évolution des races canines. Sa théorie fut reprise dans le *Cours d'Histoire Naturelle* [2], par Buchoz [7], Delisle de Sales [15] et Valmont de Bomare [29, 30, 31].

Buffon estimait que les trois causes de variation de l'animal étaient le climat, la nourriture et la domestication et que chaque espèce domestique avait une origine sauvage.

Il appliqua ces principes pour décrire l'évolution du chien. Il rechercha le chien qui ressemblait le plus au chien primitif, et devait donc être proche des chiens sauvages, ou qui étaient retournés à l'état sauvage. Ceci correspondait, selon lui, au chien de berger. Ce chien avait de plus l'avantage d'être utile à l'Homme par son instinct naturel le conduisant à garder le troupeau.

Pour Buffon, le chien de berger ou chien de Brie était le vrai chien créé par la Nature, la souche et le modèle de l'espèce entière. Ce chien de Berger aurait ensuite dégénéré par influence du climat des lieux de vie de l'animal, et cette dégénérescence aurait été à l'origine des races appelées principales (énumérées précédemment).

Pour donner une idée plus précise de cette évolution, Buffon avait construit une table, une sorte d'arbre généalogique, orientée comme une carte géographique (*figure 1*). Sa lecture était simple : le chien de Berger était la souche de l'arbre ; les races inscrites au-dessus du chien de Berger avaient été transportées au Nord et celles inscrites au-dessous avaient été transportées dans le Midi.



**Figure 1** : Table de l'ordre des chiens [ in 8].

Buffon prenait quelques exemples pour illustrer la structure de cette table de l'ordre : « *Le Chien de Berger est la souche de l'arbre : ce chien transporté dans les climats rigoureux du nord, s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons, et paraît s'être maintenu, et même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est un peu moins rigoureux, où les peuples sont un peu plus civilisés. Ces changements sont arrivés par la seule influence de ces climats, qui n'a pas produit une grande altération dans la forme* ». Les chiens de Laponie, d'Islande et de Sibérie sont ainsi placés au-dessus du chien de berger sur la figure 1. « *Le même Chien de Berger, transporté dans des climats tempérés, et chez des peuples policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son*

*air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu dogue, chien courant et mâtin, par la seule influence de ces climats » etc.*

### DESCRIPTION DES RACES DE CHIENS PAR LES NATURALISTES DU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE

Nous ne pourrions faire ici la description exhaustive des 22 races décrites dans les ouvrages étudiés.

Nous avons sélectionné 12 races : les 3 races de chiens de bergers, 3 races de chiens de chasse, et 6 races de chiens de compagnie. Pour des informations plus détaillées, le lecteur pourra se reporter à la thèse de Nunes [24].

### Les chiens de berger, de garde et d'utilité

Historiquement, Buffon considérait donc le chien de berger comme la souche de toutes les races canines « *Le chien de berger est de tous les chiens celui qui approche le plus de la race primitive de cette espèce, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages, ou même à demi-civilisés, les chiens ressemblent à cette sorte de chiens plus qu'à aucune autre* ». De même, Cuvier [10] classait le chien de berger parmi les variétés les moins dégénérées. Les chiens classés dans cette catégorie avaient, comme les chiens sauvages, les oreilles droites.



**Figure 2** : Le chien de Berger, dessiné par *Fossier* [in 14]

[ Fig.1 : Le berger Fig.2 : Le chien de Berger A : collier garni de pointes de fer B : chaîne]

Morphologiquement, le chien de Berger décrit par Daubenton dans l'*Histoire Naturelle* [13], était plus petit que le mâtin, le grand lévrier et le grand Danois : « [Les chiens de berger] ressemblent beaucoup aux mâtins par la forme de la tête et du museau, qui sont plus gros que dans les lévriers, et plus minces que dans les Danois ». L'Abbé Rozier [20] et Delisle de Sales [15] insistaient pareillement sur le poil et les oreilles droites des chiens de berger : « [Les chiens de berger] ont les oreilles droites et pointues, le museau effilé, le poil rude, et la partie inférieure du corps mince et décharnée, ce qui leur est commun avec tous les chiens originairement sauvages » [2]. Dans ses *Instructions pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux* [14], Daubenton précisait l'avantage et l'inconvénient de la coupe des oreilles, habituelle pour les chiens de berger, ainsi que l'intérêt d'avoir des chiens bien velus : « On leur coupe le bout de l'oreille, afin qu'ils entendent plus facilement : mais il y a un inconvénient ; l'eau de la pluie entre dans leurs oreilles et les incommode [...] les chiens bien garnis de poils supportent mieux le froid et la pluie que les autres ».

Sur le plan pratique, ces chiens aidaient le berger à la conduite du troupeau et particulièrement celui des ovins [3, 4, 8, 13]. Lorsque le territoire du troupeau était vaste, un chien pour cent moutons suffisait. Mais, dans le cas contraire, il fallait au moins trois ou quatre chiens pour le même nombre d'animaux. Il servait aussi à la défense des moutons contre les loups, à deux conditions : être assez fort et soutenu par un mâtin. Nous décrirons maintenant plus en détail quatre des races les plus utilisées de chiens de berger au XVIII<sup>e</sup> siècle :

*Le dogue et Le dogue de forte race*

Historiquement, et d'après l'idée de Buffon [8] reprise dans le *Cours d'Histoire naturelle* [2] et par Buchoz [7], Delisle de Sales [15] et Valmont de Bomare [29], le chien de berger serait devenu le dogue dans un climat favorable : « Le même chien de Berger, transporté dans des climats tempérés, et chez des peuples policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu Dogue, chien courant et Mâtin, par la seule influence de ces climats ». Le Dogue faisait donc partie des dix-sept variétés répertoriées par Buffon, qui auraient évolué en fonction du climat. Il supposait que le dogue était originaire d'Angleterre et que, de ce fait, la race n'arrivait pas à se maintenir en France [8].

Le chien appelé Dogue de forte race ou Chien de bouchers était le plus commun à la campagne [12]. Il était issu du croisement de dogues et de mâtins [8, 13].

Morphologiquement, le dogue également appelé dogue d'Angleterre, bouledogue ou molosse [2] était ainsi décrit par Daubenton [13] « Ces chiens ont le museau gros, court et plat, le nez retroussé, et les lèvres épaisses et pendantes : ces caractères sont si marqués, qu'ils suffisent pour faire distinguer les dogues des autres chiens ». A propos du port des oreilles, Daubenton, dans son article de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert [12], avait repris l'idée d'autres auteurs comme Buchoz [7] ou Valmont de Bomare [29] : « On coupe les oreilles à toutes les espèces de dogues ou doguins pour leur rendre la tête plus ronde » [16]. Ce chien avait la particularité d'avoir un museau gros et court [10]. Son odorat était peu développé [4, 8]. Ses qualités étaient d'être hardi, nerveux, vigoureux et très aisé à apprivoiser [30]. Sa fidélité pour son maître était grande mais

non expressive. Mais, d'après Daubenton [13], le dogue avait une mauvaise image : « *Le dogue [...], porte sur la physionomie un caractère de cruauté qui vient de son museau aplati et de ses lèvres longues et épaisses, et qui ne peut-être adouci par la situation de ses oreilles pendantes* » [13]. Le dogue représenté en figure 3 était un chien puissant, massif.



**Figure 3** : Le dogue, dessiné par De Sève [in 13]

Daubenton décrivait aussi dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert [12] les « *dogues de forte race* » : « *Ils sont de moyenne grosseur ; ils ont la tête grosse, les lèvres larges, le corps un peu allongé, les oreilles courtes et pendantes* ». Il considérait ce dogue de forte race comme très semblable au dogue [13].

Sur le plan pratique, le dogue et le mâtin avaient les mêmes fonctions. Le dogue de forte race gardait bien les cours, les maisons, les écuries, et il défendait aussi contre le loup les chevaux, les bœufs, les troupeaux de brebis et de moutons. Dans ce cas, il était muni d'un collier de fer garni de pointes pour le défendre du loup [12]. Il se substituait ou s'adjoignait aux chiens de Berger, la nuit et dans les régions peuplées

de loups. Il devait aussi être dressé à obéir au berger et à ramener les animaux égarés. Pour les habituer au troupeau, les dogues étaient nourris parmi le troupeau et uniquement à base de gros pain et d'os, jamais de chair de brebis ni de moutons [1, 22].

Les dogues pouvaient aussi être utilisés à la chasse. Ils servaient à assaillir les grosses bêtes, sanglier ou loup [16, 21, 23]. Enfin, la particularité des dogues vis-à-vis des mâtins était qu'ils pouvaient être dressés au combat contre des taureaux, lions, etc [7, 9, 29]. Les Anglais faisaient d'ailleurs commerce de leurs dogues, qu'ils faisaient combattre les uns contre les autres pour les rendre plus nerveux et plus courageux [30].

#### *Le mâtin*

D'après l'idée de Buffon [8] reprise dans le *Cours d'Histoire naturelle* [2] et par Buchoz [7], Delisle de Sales [15] et Valmont de Bomare [29], le chien de berger serait devenu le mâtin lorsque exposé à un climat plus propice. Il faisait donc partie des dix-sept races principales répertoriées par Buffon ; il aurait été originaire et naturel de France.

Par contre, d'après la classification de Linné, reprise dans le *Système naturel* [5], le mâtin était nommé en latin *Molossus*. L'espèce était venue d'*Epire* (région de la Grèce, aux confins de l'Albanie).



**Figure 4** : Le mâtin, dessiné par De Sève [in 13]

Morphologiquement, le standard du mâtin n'était pas bien défini. Les croisements dogue et mâtin étaient fréquents au XVIII<sup>e</sup> siècle. Daubenton, dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert [12] définissait même les mâtins comme des bâtards : « *On appelle mâtins ou chiens des rues, tous les chiens qui proviennent de deux espèces différentes, sans qu'on ait pris soin de les métisser exprès* ». Il décrivait les mâtins comme des chiens de berger un peu alourdis, à oreilles semi-tombantes, au pelage semi-long et au fouet enroulé [13].

Le chien représenté en figure 4 correspondait à la description faite par Daubenton [13].

Comme il a été dit précédemment, sur le plan pratique, le dogue et le mâtin avaient les mêmes fonctions. Ils étaient donc sensiblement entretenus de la même façon. Attaché le jour mais lâché la nuit, le mâtin pouvait, en plus de ses fonctions de gardien des troupeaux, aussi surveiller les habitations, les fermes, les cours et les jardins [4, 9, 10, 28].

Il était également utilisé pour la chasse au sanglier [1, 15, 19]. Aidés par les lévriers, les mâtins permettaient d'assaillir les loups et les sangliers. Selon Valmont de Bomare [31], la chasse ne devait se faire qu'avec des mâtins « *un peu dressés à coiffer les sangliers* ». Les mâtins pouvaient donc être à la fois chiens de garde et de troupeau mais ceux exercés à la chasse n'étaient plus utilisés pour garder le troupeau car les bergers les considéraient comme négligents vis-à-vis du troupeau [22].

#### *Le grand danois*

Buffon considérait le grand danois comme une variation du mâtin : « *Le grand danois, le mâtin et le lévrier, quoique différents au premier coup d'œil, ne sont cependant que le même chien : le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé* » [8].

Morphologiquement, ce chien était de grande taille, de même hauteur que le dogue d'Angleterre. Il mesurait 115 cm de long et 70 cm au garrot. Le train avant était plus élevé que le train arrière. Il était aussi appelé « *Danois de carrosse* » parce qu'il accompagnait les équipages [13, 29]. La description était sommaire. Daubenton présentait succinctement le grand danois comme un mâtin alourdi, au poil court. Il ajoutait [12] : « *Le danois de carrosse, ou le danois de la plus grande espèce est de la hauteur du dogue d'Angleterre, et lui ressemble en quelque chose, mais il a le museau plus long, et un peu effilé : son poil est ordinairement de couleur noisette ou ventre de biche* ». « *Le grand danois était doux et docile car son long museau était une marque de douceur et de docilité qui étaient accentuées par ses lèvres minces et courtes* » [13].





**Figure 5** : Le grand danois, dessiné par De Sève [in 13]

Le grand danois de la figure 5 était un chien musclé. Il avait la tête plus massive que celle du mâtin en figure 4. Le museau était long mais restait gros. La queue était fine et portée haut. Les oreilles avaient la forme de rose, repliées vers l'arrière.

Le grand danois était essentiellement utilisé pour précéder ou suivre les chevaux de carrosse et les équipages [3, 7, 10] : « *Le grand Danois aime les chevaux et va aussi vite qu'eux* » [2]. Dans certaines régions, il tirait des voitures [4].

Le grand danois était très différent du petit danois ; ils n'avaient même en commun que d'avoir le poil court [12]. Le petit danois sera détaillé dans la partie consacrée aux chiens de compagnie.

### Les chiens de chasse

Il est impossible de présenter, dans le cadre restreint de cet exposé, l'ensemble des races de chiens de ce groupe. Ces races étaient généralement distinguées en terriers, de type basset, chiens courants (chiens courants proprement dits, briquets et

limiers), lévriers et chiens d'arrêt (braque, grand épagneul, griffon et grand barbet).

Les trois races les plus courantes (grand barbet, braque et lévrier) seront décrites plus en détail, pour donner une idée de ces chiens de chasse.

#### *Le grand barbet*

Historiquement, le grand barbet aurait été dénommé *aquaticus* [5], *Canis aviarius aquaticus* d'après des naturalistes cités par Buffon [8] (*aviarius* signifiant : « *celui qui chasse aux oiseaux* » [5]). Il était également appelé « *chien canard* » et « *caniche* » [7].

D'après Buffon, le grand barbet faisait partie des dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat. « *Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien* ». Une différence liée au climat était que le barbet avait le poil touffu, long et frisé, et allait plus volontiers à l'eau que l'épagneul. Le barbet aurait été originaire de « *Barbarie* » (ancienne région de l'Afrique du Nord, située à l'Ouest de l'Égypte). « *L'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. paraissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset : ces chiens même dégénèrent dès qu'ils sont portés dans des climats plus chauds, comme en Turquie, en Perse ; mais les épagneuls et les barbets sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays* » [8].

Morphologiquement, le barbet se distinguait de tous les autres chiens par la nature de son poil : gros et frisé. Il existait un grand et un petit barbet ; le second sera décrit dans la partie consacrée aux chiens de compagnie. « *Ces chiens ont la tête grosse et ronde, les oreilles larges et pendantes, les jambes courtes, et le corps épais et raccourci (...)* la couleur la plus ordinaire des barbets est le blanc ou le blanc jaunâtre ; cependant il y en a de roux, de noirs, etc. » [13].

Dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert [12], le barbet est décrit avec à peu près les mêmes caractéristiques ; tout juste peut on y trouver l'information supplémentaire suivante : « *Les barbets sont ordinairement très aisés à dresser : ils vont à l'eau : on leur coupe le bout de la queue, et on les tond symétriquement pour les rendre plus beaux et plus propres : ce sont de tous les chiens ceux qui demandent le plus de soin. [...] sont fort vigoureux, intelligents, hardis* ».

Buchoz [7] rajoutait à la description précédente quelques qualités : « *Il s'attache extrêmement à ses maîtres ; on peut le tondre deux ou trois fois l'an ; son poil sert aux chapeliers ; il est facile de dresser ce chien à la chasse des renards et des canards* ».

Le barbet était supposé avoir plus de nez que le lévrier car, en proportion de sa taille, le barbet avait le museau moins long mais plus gros que le lévrier. Or d'après Buffon [8] et l'auteur du *Cours d'Histoire Naturelle* [2], la finesse de l'odorat dépendait plus de la grosseur que de la longueur du museau.



**Figure 6** : Le grand barbet, dessiné par De Sève [in 13]

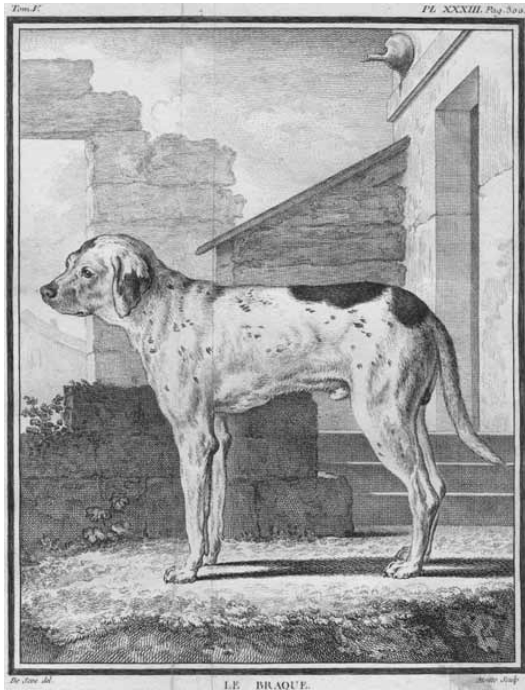
Le chien représenté sur la figure 6 était trapu, aux antérieurs puissants et au poil frisé et long. Ses oreilles étaient longues et pendantes ; son visage était entièrement couvert de poils. Chien d'eau, le grand barbet servait à la chasse aux oiseaux aquatiques, notamment au canard. Son poil long et frisé l'autorisait à s'immerger, et il était utilisé pour rapporter le gibier tiré qui tombait dans l'eau [10]. Il pouvait également être dressé à la chasse au renard [23].

### *Le braque*

La dénomination du braque par Liger [21] était *Braccus canis sagaci nare*. Le braque était classé dans le groupe des chiens de chasse : « *Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien ; leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes* » [8]. Le braque de Bengale était inclus dans cette catégorie. « *Je ne crois pas qu'on doive en séparer le braque qu'on appelle chien de Bengale, qui ne diffère de notre braque que par la robe. Ce qui me fait penser que ce chien n'est pas originaire de Bengale ou de quelqu'autre endroit des Indes, et que ce n'est pas, comme quelques-uns le prétendent, le chien Indien dont les anciens ont parlé, et qu'ils disaient être engendré d'un tigre et d'une chienne, c'est que ce même chien était connu en Italie il y a plus de cent cinquante ans* ».

Morphologiquement, « *Les braques sont de toute taille, bien coupés, vigoureux, légers, hardis, infatigables et ras de poil. Ils ont le nez excellent* » [20]. Ils avaient « *les oreilles longues et pendantes* » [29]. Le même type de description succincte était également présente dans le *Dictionnaire vétérinaire* de Buchoz [7] et le *Dictionnaire domestique portatif* [28]. Pour Daubenton [13], le braque était très semblable au chien courant. Ce chien était sensé avoir beaucoup d'odorat car, pour Buffon [8] et l'auteur du *Cours d'Histoire Naturelle* [2], la finesse de l'odorat dépendait plus de la grosseur

que de la longueur du museau. Les braques pouvaient être de toute taille. Les braques de Bengale différaient principalement du braque commun par leur robe tigrée, c'est-à-dire mouchetée de petites taches fauves et noires sur un fond blanc.



**Figure 7** : Le braque, dessiné par De Sève [in 13]

Le braque de la figure 7 était assez massif. Son crâne était assez bombé, accentué par ses oreilles portées bas et pendantes et son cou court. Son museau était gros et de longueur moyenne.

Le braque était un chien courant à l'odorat excellent. Il quêtait devant le chasseur ou suivait le gibier grâce à son flair. S'il le surprenait, il se tenait en arrêt, son attitude désignant l'espèce de gibier rencontré [4, 29]. Il chassait le lièvre sans donner de la voix, et il était utilisé également pour la chasse à la perdrix et à la caille [12]. Il était particulièrement apprécié lors de chasse en plaine et dans les broussailles, pour sa résistance à la chaleur et aux blessures.

#### *Le lévrier*

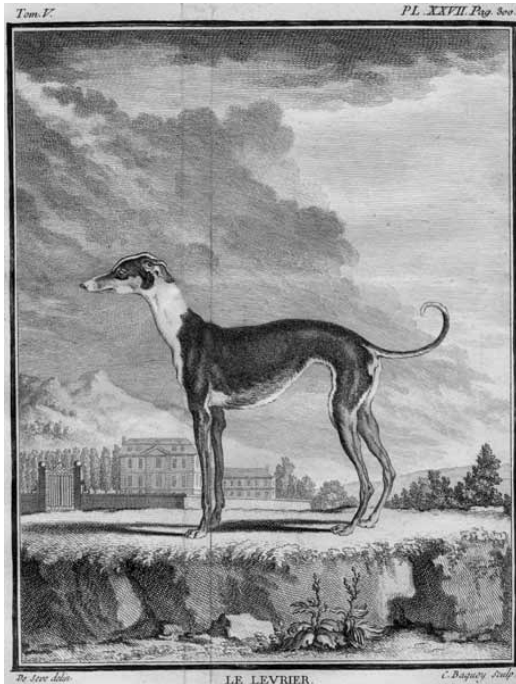
Buffon considérait le lévrier comme une variation du mâtin : « *Le grand danois, le*

*mâtin et le lévrier, quoique différents au premier coup d'œil, ne sont cependant que le même chien : [...] le lévrier un mâtin plus délié, plus effilé* ». Il distinguait une origine différente selon la taille des lévriers : « *Les grands Lévriers viennent du Levant, ceux de taille médiocre, d'Italie ; et ces Lévriers d'Italie, transportés en Angleterre, sont devenus Levrons, c'est-à-dire, Lévriers encore plus petits* ».

Morphologiquement, le lévrier était dénommé *vertagus*, ce qui signifiait « *chien de chasse pour les bêtes* » [5, 21]. Cette race de chiens aurait été ainsi nommée pour son usage à la chasse au lièvre.

Daubenton [13] donna une description détaillée du lévrier. Le lévrier était globalement un mâtin plus léger et plus fin [4]. Il avait moins de nez que le chien courant ou le braque, et chassait donc à « *vue* » [10]. Les différentes représentations ( celle de la figure 8 par exemple) nous montrent des chiens à poitrine profonde et le ventre creusé.

Les lévriers étaient distingués par leur taille. Il existait trois variétés (appelés également espèces) de petite, moyenne et de grande taille. « *Le grand lévrier à poil ras est presque aussi grand que le Danois de carrosse ; il a les os menus, le dos voûté, le ventre creusé, les pattes sèches, le museau très allongé, les oreilles longues et étroites, couchées sur le cou lorsqu'il court, et relevées au moindre bruit. [...] Le lévrier à poil long est un métis venu d'un grand lévrier à poil ras et d'une épagneule de la grande espèce. [...] ce lévrier de la petite espèce ne sert que d'amusement. Il est extrêmement rare, et le plus cher de tous les chiens. On ne le recherche que pour sa figure ; car il n'a pas seulement l'instinct de s'attacher à son maître* » [12]. A titre d'exemple, le lévrier de taille moyenne mesurait 60 cm de long et sa hauteur était environ de 36 cm au garrot. Les membres antérieurs étaient plus courts que les postérieurs.



**Figure 8** : Le lévrier, dessiné par De Sève [in 13]

Les lévriers avaient peu d'odorat ; ils chassaient donc à vue et de vitesse le loup, le sanglier, le renard et le lièvre. Le lévrier utilisé pour la chasse au loup devait répondre à des critères bien précis. Il fallait les choisir courageux et déjà exercés car ces chiens répugnaient assez à poursuivre cet animal redoutable. Il était alors associé à d'autres chiens courants. Ce type de chasse avait généralement lieu durant les trois derniers mois de l'année, dans les buissons et les grandes forêts, ainsi que sur les bords des rivières et des étangs [21]. L'équipage de cette chasse devait comporter au total six ou huit laisses de grands lévriers [16]. Après le détournement du loup par le limier, une première laisse de lévriers était lancée sur le loup, les autres en avant servaient de relais.

Les caractéristiques des lévriers propres à la chasse au sanglier étaient les mêmes que celles exposées pour la chasse au loup. Par ailleurs, en toutes saisons, en complément des chiens courants, les grands lévriers étaient utilisés pour la chasse au renard. Ils étaient répartis en deux laisses, et étaient jetés sur le renard lorsque les chasseurs avaient détourné le renard dans un buisson

de petite taille ; ils le mordaient à l'oreille et ne le lâchaient plus. Enfin, les petits et moyens lévriers servaient à lever les lièvres, qu'ils attrapaient ensuite à la course.

## Les chiens de compagnie

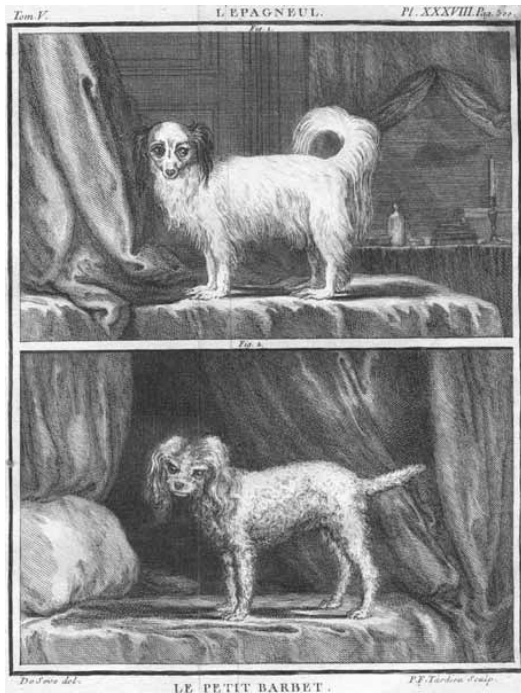
### *Le petit barbet*

Selon Daubenton [13] et Buffon [8], le petit barbet était un métis simple : « *Les chiens de cette race viennent du mélange des grands barbets avec les petits épagneuls ; mais comme ils tiennent plus des barbets, ils en portent le nom* ». Le barbet venait de « *Barbarie* » (ancienne région de l'Afrique du Nord, située à l'Ouest de l'Égypte) selon Valmont de Bomare [29].

Morphologiquement, Le petit barbet ressemblait presque en tout point au grand barbet (voir *supra* ). « *Mais [les petits barbets] ont le museau moins gros à proportion, et leur poil est soyeux au sommet de la tête, sur les oreilles et à l'extrémité de la queue, à peu près comme celui des épagneuls* » [13].

Il ne pouvait être utilisé à la chasse car, contrairement au grand, le petit barbet n'aimait pas l'eau [7]. Mais c'était un chien de compagnie très apprécié. Il était très attaché à ses maîtres, intelligent et docile. Son dressage était facile.

Le petit barbet du bas de la figure 9 était tondu sur presque tout le corps sauf sur les oreilles et le sommet de la tête. Le poil du corps restait frisé. La queue était courte et relevée.

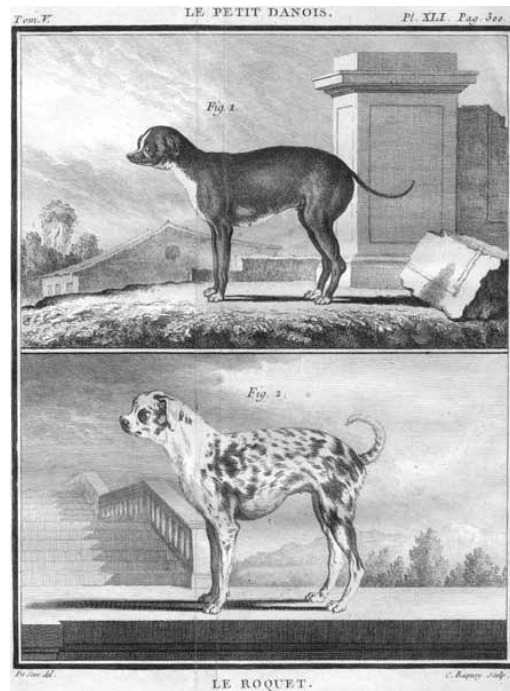


**Figure 9** : L'épagneul de la petite espèce (en haut) et le petit barbet (en bas) dessinés par De Sève. [in 13]

#### *Le petit danois*

Le petit danois était mal nommé car il n'avait aucun rapport avec le grand danois. Ils avaient seulement en commun d'avoir le poil court. Il aurait été le descendant du dogue : « *Le dogue transporté d'Angleterre en Danemark est devenu petit danois* » [8]. Daubenton [13] écrivait : « *A juger de ces chiens par leur nom, on croirait qu'ils ne diffèrent des grands Danois que par la taille, cependant ils ont d'autres caractères très différents ; le museau est à proportion moins gros et plus pointu, les yeux sont plus grands, les jambes plus sèches, la queue est plus relevée, etc.* »

Il avait le poil ras et par conséquent les oreilles coupées. « *On coupe les oreilles à tous les chiens à poil ras* » [4]. L'article de Daubenton dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert [12] décrit plus en détail ce chien brachycéphale : « *Le danois de la petite espèce a le nez un peu pointu et effilé ; la tête ronde, les yeux gros, les pattes fines et sèches, le corps court et bien pris ; il porte bien sa queue.* »



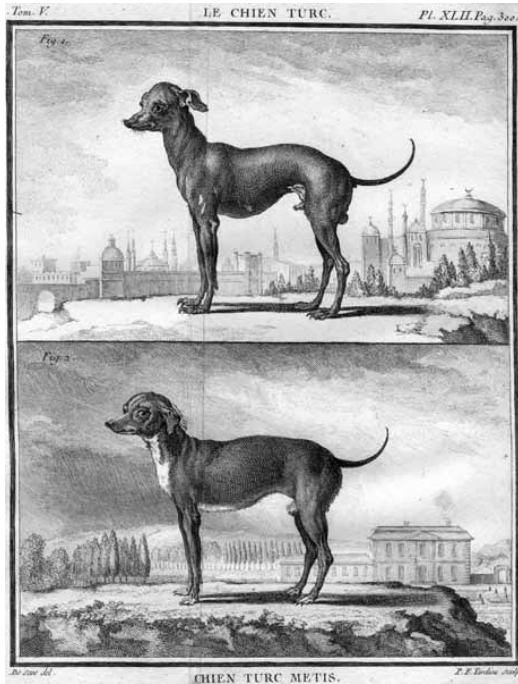
**Figure 10** : Le petit danois (en haut) et le roquet (en bas), dessinés par De Sève [in 13]

Le petit danois est figuré en partie haute de la figure 10. Il n'était pas arlequin ; son corps était de couleur foncée avec une raie blanche au milieu du front et du museau, sur la tête, le poitrail et le ventre. Son museau fin et court contrastait avec sa tête, ronde et grosse, et son corps musclé. Sa queue était fine et relevée.

#### *Le chien-turc*

Le chien-turc était appelé chien de Barbarie par Daubenton [13], mais pour Buffon [8] et Valmont de Bomare [29], il provenait en fait de « *Guinée* » : « *Le chien sans poil appelé chien-turc, est encore mal nommé ; ce n'est point dans le climat tempéré de la Turquie que les chiens perdent leur poil, c'est en Guinée et dans les climats les plus chauds des Indes que ce changement arrive, et le chien-turc n'est autre chose qu'un petit Danois qui, transporté dans les pays excessivement chauds, aura perdu son poil, et dont la race aura ensuite été transportée*

en Turquie où l'on aura eu soin de les multiplier » Daubenton [13] donna une explication à cette perte de poil : « La peau a été altérée et le germe des poils détruit par la chaleur ».



**Figure 11 :** Le chien-turc (en haut ) et le chien-turc métis (en bas), dessinés par De Sève [in 13]

Buffon classait le vrai chien-turc parmi les dix-sept races principales qui auraient évolué en fonction du climat. Mais il existait également un chien-turc métis.

La description de ce chien par les différents auteurs du XVIII<sup>e</sup> était limitée à sa particularité : son absence quasi-totale de poil. Sa peau était « huileuse » [12].

#### Le petit épagneul

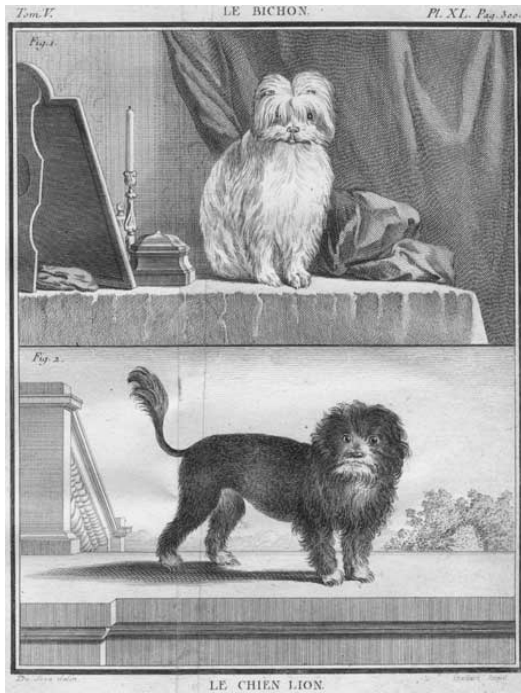
« Le chien courant transporté en Espagne et en Barbarie, où presque tous les animaux ont le poil fin, long et fourni, sera devenu Epagneul et Barbet ; le grand et le petit Epagneul qui ne diffèrent que par la taille, transportés en Angleterre, ont changé de couleur du blanc au noir, et sont devenus, par l'influence du climat, grand et petit

Gredins, auxquels on doit joindre le Pyrame qui n'est qu'un Gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau » [8]. La plupart des autres auteurs voyaient dans le nom « épagneul » une déclinaison du mot « espagnol ». Daubenton était le seul à penser que le petit épagneul était d'origine française.

Morphologiquement, le petit épagneul était semblable au grand même si des différences morphologiques mineures étaient notées dans l'article de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert [12]. Le haut de la figure 9 représente un petit épagneul.

#### Le bichon

Selon Buffon, le bichon était un double métis issu du croisement d'une race principale et d'un métis simple : « Le Chien de Malte, ou Bichon, est encore un double métis, qui vient du petit Epagneul et du petit Barbet ». De même, d'après Daubenton, le bichon viendrait de Malte : « [Le bichon] a aussi été appelé Chien de Malte, parce que les premiers chiens de cette race ont été apportés de ce pays » [13]. Daubenton ne décrivait pas réellement les bichons sur le plan morphologique : « Ces chiens ont été fort à la mode il y a quelques années, mais à présent on n'en voit presque plus ; ils étaient si petits, que les femmes les portaient dans leur manchon : à la fin on les a quittés, sans doute à cause de la malpropreté qui est inséparable des chiens à longs poils, car on ne pouvait pas tondre ceux-ci sans leur ôter leur principal agrément : il en est resté si peu, que je n'en ai pu trouver aucun pour le faire dessiner » [13].



**Figure 12** : Le bichon (en haut) et le chien-lion (en bas) dessinés par De sève [in 13]

Le bichon était de petite taille et avait le museau court. Le bichon dessiné dans l'œuvre de Buchoz [7] en avait une tonte particulière en comparaison avec le bichon de la figure 12. Il avait une crinière épaisse autour de la tête mais celle-ci restait bien dégagée. Le poil était plat sur le reste du corps. Le bichon avait également des petits pompons sur les membres et la queue. Son corps était musclé mais ses membres étaient fins. Son museau était long et effilé.

#### *Le chien-lion*

Le chien-lion était un métis simple : « *L'Épagneul et le petit Danois produisent le Chien-lion, qui est maintenant fort rare* » [13]. Daubenton considérait le bichon bouffe et le chien-lion comme le même chien, croisement d'un barbet avec un épagneul [12]. Il ajoutait que le chien-lion était un bichon avec une tonte particulière (figure 12) : « *Je crois que le chien-lion est encore plus rare à présent que le bichon [...] On a donné à ce chien le nom de chien-lion, parce que son poil long ressemble en quelque façon à la crinière du lion, et que la queue a un bouquet de poil à l'extrémité comme celle du même animal* »

[12]. Valmont de Bomare [29] propose une technique pour maintenir ces chiens de petite taille : « *On dit que le moyen de conserver dans leur état de petitesse ces animaux de races si mignonnes, est de leur frotter, lorsqu'ils sont encore jeunes, l'épine du dos avec de l'esprit de vin, ou quelque huile essentielle âcre, et de ne les nourrir que très sobrement* ».

## DISCUSSION

### A propos des races de chiens

Buffon était le seul, parmi les auteurs référencés, à proposer un lien entre les races de chiens. Il plaçait le chien de berger ou chien de Brie au sommet de son arbre généalogique et toutes les autres races étaient sensées être dérivées de ce chien, qui aurait été soumis à des climats différents selon les régions. Bien sûr, nous savons aujourd'hui que cette table était fautive. Le chien de Berger ne correspondait pas au chien primitif, et Buffon avait écarté à tort le loup comme ancêtre du chien. Il faut rappeler que l'*Histoire naturelle* n'était pas fondée que sur l'observation directe et l'expérimentation, mais beaucoup sur des lectures. L'œuvre est donc une synthèse critique plus qu'une somme nouvelle.

Cependant cet arbre généalogique rappelle la phylogénèse actuellement admise. Nous la présenterons brièvement. Le chien fait partie du genre *Canis*, un des dix genres qui composent la famille des Canidés. Le genre *Canis* regroupe le chien, le loup, le chacal et le coyote. De plus, Buffon était le premier à esquisser l'influence du milieu extérieur et surtout de l'homme sur la variation animale. Il avait émis des idées sur l'origine des variétés et des races à l'intérieur de l'espèce. Mais les variations étaient toujours considérées comme une dégénérescence. Il estimait également que l'animal subissait les conditions du milieu sans réelle possibilité de réactivité. Il faudra attendre la théorie de Lamarck puis celle de Darwin pour expliquer l'évolution des êtres vivants [6].

D'après les illustrations et les descriptions des races de chiens du XVIII<sup>e</sup> siècle, certaines semblent très proches des races actuelles. Nous pouvons citer le bichon, le chien-lion, l'épagneul, le barbet, le lévrier, le dogue. D'autres descriptions nous rappellent des races actuelles, nommées aujourd'hui différemment. Le « grand danois » correspond au dogue allemand ou danois. Le « braque de Bengale », par sa robe particulière, s'approche du dalmatien. Le « petit barbet » ressemble au caniche ; son origine est encore douteuse (européenne ou africaine comme le prétendait Buffon) et une des hypothèses est que le caniche serait un descendant du barbet. Mais d'autres races nous sont complètement inconnues, comme le « petit danois », le « roquet », le « chien-turc ».

Nous ne pouvons pas certifier la parenté avec les races actuelles car, d'une part, les descriptions sont sommaires et les origines confuses et d'autre part, les races décrites ne sont en réalité que des types morphologiques. Les croisements étaient importants ce qui ne permettait pas de fixer des standards comme ce fut le cas à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la suite des premières expositions canines. Par exemple, le « chien de berger » appelé « chien de Brie » dans les œuvres du XVIII<sup>e</sup> ne ressemble pas au briard actuel qui est beaucoup plus massif, plus compact. Le « mâtin » semble bien menu par rapport au mâtin actuel. Les « chiens courants » sont mélangés alors qu'il existe une multitude de sous-classes qui ne sont pas bien définies.

#### **A propos de l'importance de la couleur du pelage**

La couleur du pelage apparaissait comme un signe d'appartenance à une race. Elle avait joué un rôle déterminant durant la période de formation des races actuelles, sélectionnées au départ surtout sur leurs caractères extérieurs. Elle était restée longtemps le signe principal des qualités d'une race. Depuis la haute antiquité, l'homme percevait un symbolisme des

couleurs. Il associait : le noir à la nuit, la peur, la mort, aux puissances infernales ou maléfiques ; le blanc au jour, l'innocence, la bonté, la douceur ; le rouge au feu, au sang, à la violence. Dans les ouvrages référencés, la couleur de la robe avait une signification particulière spécialement pour les chiens courants. Les chiens blancs étaient préférés ; en plus de qualités cynégétiques, ils étaient résistants aux maladies et étaient mieux visibles. Ces qualités étaient dues, selon Chomel [9] et Delisle de Sales [15], à la pituite qui dominait ces chiens. Les chiens noirs étaient également appréciés, après les chiens blancs, surtout s'ils avaient des taches blanches pour la raison évoquée précédemment. Les chiens gris devaient également avoir des taches blanches. Les chiens fauves et les chiens avec des taches fauves étaient les moins estimés car, selon Chomel [9], la bile était responsable des défauts de ces chiens.

#### **A propos de l'importance respective des différentes catégories de chiens**

Pour la catégorie de chiens de berger et de garde, nous nous baserons sur l'effectif estimé du bétail par Lavoisier dans les *Considérations sur la richesse de la France* cité par Risse [27]. Le cheptel était estimé à 7 millions de bovins dans le Royaume, dont 3 millions de bœufs et 4 millions de vaches, 20 millions d'ovins, 4 millions de porc et 1 million et demi de chevaux pour une population de 28 à 29 millions d'habitants à la veille de la Révolution. Nous pouvons supposer alors que les chiens, forts utiles pour la garde des maisons, de la ferme et du bétail, devaient être assez nombreux. Nous pouvons rappeler que Daubenton [13] considérait le mâtin comme la race de chiens la plus fréquente en France. De plus, Queinnec [25] situait vers la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> le développement des chiens de berger en tant que chien de conduite, et leur importance culmina au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France. De ce fait, durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle le nombre de chiens de berger en tant que chiens de conduite ne cessa de s'accroître. La



disparition progressive des loups et des autres prédateurs en était le facteur essentiel, les chiens de berger perdant leur rôle de garde de troupeau.

Pour la catégorie des chiens de compagnie, lors de l'écriture de l'*Histoire Naturelle générale et particulière* les races de chiens de compagnie telles que le bichon, le chien-lion étaient très rares, et il en était de même pour le doguin. Or, compte tenu de leur faible utilité économique, les chiens de compagnie étaient tout de même assez diversifiés. Leur intérêt et leur effectif suivaient un effet de mode. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, les bichons ont été représentés dans un très nombre d'œuvres d'art, quelquefois toilettés en lion. Les chiens de compagnie étaient inséparables des Nobles et des Rois. Nous pouvons citer l'épagneul de François I<sup>er</sup>, les épagneuls nains d'Henri III, le caniche de Louis XV, les épagneuls nains de Madame de Pompadour, etc.

En ce qui concerne les chiens de chasse, cette activité était, avant la Révolution, l'apanage de la noblesse. L'utilisation des chiens courants connut son apogée sous le règne de Louis XV mais, à la Révolution, certaines races furent menacées d'extinction. Les lévriers étaient également très utilisés à la chasse. La chasse au chien couchant [25] était interdite par le pouvoir royal ; des ordonnances de 1578, 1600, 1601 et 1607 en interdisaient la possession sauf par le roi et quelques privilégiés. En libérant le droit de chasse, la Révolution permit le développement de la chasse à tir et donc la chasse au chien couchant. Nous pouvons donc supposer que les chiens de chasse étaient en nombre important.

En résumé, nous citerons Richefort [26] : « *Les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre ont à leur disposition des meutes importantes pour la chasse. Les grandes dames ont pour chiens de compagnie des épagneuls nains ou de petits lévriers italiens. Les bourgeois quant à eux s'offrent des chiens ni trop grands ni trop chers. Enfin le peuple doit se contenter de*

*chiens sans race, de corniauds, qu'il emploie pour garder les troupeaux puisque les mutilations imposées (tendons coupés, billot de bois pendu au cou...) les rendent inaptes à la chasse ».*

## CONCLUSION

Comme le lecteur aura pu en juger, les descriptions des races de chiens étaient assez étendues dans la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les ouvrages de chasse s'attardaient plus sur les qualités cynégétiques des chiens de chasse que sur leur morphologie, et les standards de la race étaient basés surtout sur la couleur de la robe. Quant aux ouvrages un peu plus généralistes, les caractéristiques morphologiques des chiens qu'ils présentaient étaient également minimales. La longueur du poil et du museau, le port des oreilles, la couleur de la robe étaient correctement détaillés, mais il y avait peu d'informations sur le reste de la conformation des chiens, sans doute parce que toutes les races canines n'étaient pas fixées et que le nombre de croisements était important. Au sein d'une même race, des différences importantes existaient, et seuls les critères les moins variables étaient donc utilisés pour la description.

Néanmoins, il a été possible d'établir des types morphologiques bien distincts, les vingt-deux races décrites ne se ressemblant pas. Les nombreuses illustrations disponibles permettent d'ailleurs d'avoir une idée plus claire et plus précise sur ces races ; il suffit de se reporter à la thèse vétérinaire *Les races de chiens dans la littérature vétérinaire française du XVIII<sup>e</sup> siècle* [24].

Les races de chiens avaient chacune une fonction, voire plusieurs fonctions qui permettent d'en distinguer trois groupes : les chiens de berger, de garde et d'utilité, les chiens de chasse et les chiens de compagnie. Les chiens de chasse étaient ceux qui présentaient la plus grande variété. Même si les chiens courants n'étaient pas

toujours correctement distingués, ils étaient utilisés pour la chasse à courre. Les lévriers étaient encore utilisés pour cette chasse. Le terrier était de type basset et les chiens d'arrêt étaient le braque et l'épagneul. Le barbet était un chien d'eau. Les petits chiens étaient de préférence des chiens de compagnie alors que les chiens de grande taille étaient plutôt des chiens de garde et d'utilité.

L'historique des races de chiens était essentiellement basé sur l'hypothèse évolutionniste de Buffon. Cet auteur aura eu le mérite d'être un précurseur en la matière.

Cette étude constitue donc une initiation à la connaissance des races de chiens antérieures aux races actuelles. Elle pourrait utilement servir de base à une étude incluant notamment une analyse de la littérature en général, mais aussi de la sculpture ou de la peinture animalière.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

\* Pour une bibliographie plus complète, le lecteur pourra se reporter à la thèse de Hélène Nunes (référence 24) : *Les races de chiens dans la littérature vétérinaire française du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat vétérinaire, Alfort-Créteil, 101pp, 46 références (copie électronique disponible à la SFHMSV).

**1. Alletz Pons A** (1764) - *L'Agronome ou dictionnaire portatif du cultivateur*. Paris : Nyon, **1**, 683p.

**2. Anonyme** (1770) - *Cours d'Histoire naturelle ou Tableau de la Nature*. Paris : Desaint, **2**, 488p.

**3. Anonyme** (1786) - *Histoire des animaux, à l'usage des jeunes gens*. Berlin : S. Pitra, 480p.

**4. Anonyme** (1782) - *L'auteur de la nature*. Paris : L. Cellot, **2**, 582p.

**5. Anonyme** (1754) - *Système naturel du règne animal, suivant le système de Klein*. Paris : Cl. J.B Bauche, 303p.

**6. Boussaert T** (1990) - *De la description des mammifères aux sciences animales : Buffon (1707-1788)*. Thèse doctorat vétérinaire, Lyon , n°96.

**7. Buchoz PJ** (1775) - *Dictionnaire vétérinaire et des animaux domestiques*. Paris : Brunet, **1**, 624p.

**8. Buffon GL** (1774-1785) - Le chien. In : *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi, complétée par DAUBENTON*. Paris : imprimerie royale, **5**, 311p.

**9. Chomel N** (1741) *Dictionnaire économique, contenant divers moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé*. 4<sup>e</sup> ed. Commercy : Henry Thomas compagnie, 824p.

**10. Cuvier G** (1995). Les chiens. In : *Tableau élémentaire de l'Histoire Naturelle des animaux*. Paris : Baudouin, 1787-1788. [en-ligne]. Paris, [<http://www.gallica.bnf.fr>]. (consulté le 12 juin 2004).

**11. D'Yauville J** (1788) -. *Traité de vénerie*. Paris : imprimerie royale, 415p.

**12. Daubenton LJM** – Article « chien ». In : Diderot D et d'Alembert J (1751-1778) *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand, Tome **3**, 906p.

**13. Daubenton LJM** (1774-1785) - Description du chien. In : Buffon GL *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi, complétée par Daubenton*. Paris : imprimerie royale, Tome **5**, 311p.

**14. Daubenton LJM** (1802) - *Instructions pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*. 3<sup>e</sup> ed. Paris : imprimerie de la République, 536p.

**15. Delisle de Sales JBC** (1769) - *Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*. Paris : J.B.G Musier, 1769, **1**, 475p.

- 16. Diderot D et D'Alembert J** (1751-1778) - Explication de la chasse. In : *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication. Figures Tome III*. Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand, 31p.
- 17. Du Fouilloux** (1601) *Traité de vénerie*. Réédition, Chez Abel l'Anceleur.
- 18. Gaffet de la Briffardière A** (1750) *Nouveau Traité de la vénerie contenant la chasse du cerf, celles du chevreuil, du sanglier, du loup, du lièvre et du renard, avec la connaissance des chevaux propres à la chasse, et des remèdes propres pour les guérir lorsqu'ils se blessent*. Paris : Noyon, Dammonneville, Guillyn, 404p.
- 19. Goury de Champgrand CJ** (1769) - *Traité de vénerie et de chasses*. Paris : Herissant C-J-B, 208p.
- 20. L'Abbé Rozier F** (1781-1805) - *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire ou dictionnaire universel d'agriculture*. Paris : Rue et Hôtel Serpente, 3, 685p.
- 21. Liger L** (1722) - *Dictionnaire pratique du bon ménager de campagne et de ville*. Paris : Veuve de Pierre Ribou, 836p.
- 22. Liger L** (1776) - *La Nouvelle Maison Rustique ou économie générale de tous les biens de campagne*. 10<sup>e</sup> ed. Paris : Didot 1, 916p.
- 23. Liger L** (1776) - *La Nouvelle Maison Rustique ou économie générale de tous les biens de campagne*. 10<sup>e</sup> ed. Paris : Didot, 2, 918p.
- 24. Nunes H** (2005) - *Les races de chiens dans la littérature vétérinaire française du XVII<sup>e</sup> siècle*. Thèse doctorat vétérinaire, Alfort-Créteil, 101pp.
- 25. Queinnec B** (1994) - *Utilisations du chien à travers les ages*. In : Société Francophone de Cynotechnie. *Histoire et évolution du chien*. Séminaire de la SFC, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 25 et 26 mars 1994. Toulouse.
- 26. Richefort I** (1994) - *Le chien dans l'art*. In : Société Francophone de Cynotechnie. *Histoire et évolution du chien*. Séminaire de la SFC, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 25 et 26 mars 1994. Toulouse.
- 27. Risse J** (1994) - *Histoire de l'élevage français*. Paris : L'Harmattan, 365.
- 28. Une société de gens de Lettres** (1762) - *Dictionnaire domestique portatif, contenant toutes les connaissances relatives à l'économie domestique et rurale*. Paris : Vincent, 3, 640p.
- 29. Valmont de Bomare JC** (1775) - *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des*

*végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, **2**, 716p.

**30. Valmont de Bomare JC (1775) -**  
*Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, **3**, 684p.

**31. Valmont de Bomare JC (1775) -**  
*Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, **8**, 667p.

[ **Yauville** : voir **D'Yauville** ]

---